

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 12 juin 2025
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 36

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2025 (accusé de réception du 19/06/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Ecole municipale - Saison 2025-2026

—————

La ville de Quimper porte une politique d'animation sportive destinée à encourager les quimpérois à pratiquer une activité physique et sportive régulière, développer la mobilité douce et plus particulièrement le déplacement à vélo dès le plus jeune âge. 2 offres sont proposées aux jeunes quimpérois : l'Ecole Multisports et l'Ecole de Vélo. Il est proposé de reconduire le dispositif « Ecole Multisports ».

L'Ecole Municipale Multisports est un dispositif permettant aux enfants âgés de 4 à 7 ans, résidant à Quimper, de s'initier, à un coût attractif, à une multitude d'activités sportives au travers d'une pratique sportive régulière (30 séances annuelles d'une heure).

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, soixante-douze enfants ont pu chaque mercredi après-midi, au travers des activités sportives proposées (jeux d'opposition, sports collectifs, jeux de raquettes...) développer cet attrait pour la pratique sportive.

L'Ecole Municipale de vélo est un dispositif permettant aux enfants âgés de 5 à 7 ans, résidant à Quimper, de développer les compétences motrices et une connaissance des règles de circulation permettant de rouler à vélo. Des cycles de 10 séances, à un coût attractif, permettent aux enfants d'être plus autonome dans leurs déplacements du quotidien à vélo (cycle de 10 séances d'1 heure 15 à 30 €).

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, 1^{ère} année de lancement, 16 enfants ont pu pratiquer une activité vélo le mercredi matin. Au travers des situations pédagogiques d'apprentissage proposées par l'animateur sportif municipal, les enfants ont développé les compétences pour circuler à vélo dans un cadre sécurisé

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à :

- 1- renouveler le dispositif Ecole Municipale Multisports pour l'exercice 2025-2026 ;
- 2- fixer le tarif annuel d'inscription au dispositif Ecole Municipale Multisports à 63 € par enfant ;
- 3- maintenir le dispositif Ecole Municipale vélo pour l'exercice 2025-2026 ;
- 4- fixer le tarif d'inscription au cycle de 10 séances pour le dispositif Ecole Municipale vélo à 30 € par enfant.